

Yo chers Skydivers !!!

Voici le règlement de cette désormais 'célèbre' compétition de VR12 Vitesse cette année encore à La Roche-sur-Yon, les 16 et 17 septembre 2017.

Les règles sont simples les plus rapides gagnent, voilà tout est dit !

Il y a pour le moment 6 sauts de programmés. La hauteur de largage sera à 4000 mètres. Pour des raisons éthiques et morales, les flotteurs seront exceptionnellement autorisés. Il y aura donc 9 personnes à la porte (vidéoman compris), les 4 autres sont **impérativement** derrière la ligne rouge, sinon DECROCHAGE. La mise en place doit s'effectuer en 15 à 20 secondes. Le chronomètre démarre au premier départ d'une personne et s'arrête 45" plus tard, il n'est donc pas nécessaire de tirer par terre !!!

Le premier temps est arrêté à la construction de la première figure, il est ensuite décrémente de 2" pour chaque figure supplémentaire réalisée dans les 45" imparties. L'équipe qui réalise le moindre temps remporte la manche et au cumul de toutes les manches remporte la compétition.

Le saut n°3 est un saut surprise, il sera communiqué par le pilote aux compétiteurs à 2000m de hauteur, il y aura 2 figures à enchaîner.

Le saut n°5 est un saut à thème jugé à l'applaudimètre. Le thème est évident cette année, notre Claudie Nationale vient de célébrer son 60ème anniversaire, elle est un DT dévouée depuis de nombreuses années, sensibles au monde associatif et proche des élèves, (je le sais, j'en étais !), il suffira donc de réaliser un saut sur ce thème et tout le monde pourra applaudir.

Le saut n°6 sera tiré au sort par des personnes simple d'esprit du public. 3 figures seront tirées dans l'ordre, elle devront ensuite être exécutées.

Saut 1

1



2



3



Saut 2

1



2



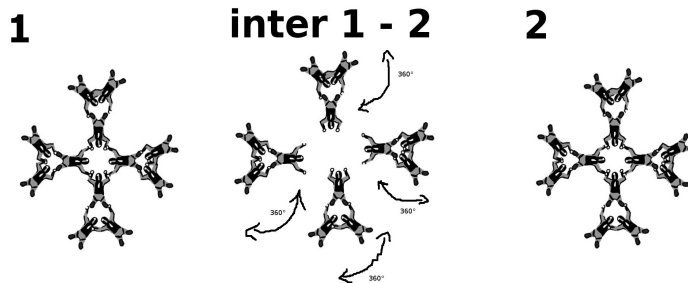
3



Saut n°3

Vous rêvez, vous l'aurez à 2000 mètres le 17 septembre !!!!

Saut n°4



Saut n°5

Les 60 piges de la Claudie !!!!

Saut n°6 : 3 figures tirées au sort. Il y en a des craignos !!!!

